

Fontenay-sous-Bois  
*une ville à vivre*



# **Commission Municipale de la Vie Démocratique mercredi 19 octobre 2022**

## **Bilan et perspectives pour le Budget Participatif**



- 1- Bilan du budget participatif
- 2- Répartition de l'enveloppe budgétaire
- 3- Cahier des charges
- 4- Mobilisation des fontenaysien-ne-s

# 1- Bilan

- ✓ Principe du budget participatif : fournir une partie du **budget d'investissement** aux citoyen.ne.s de la commune pour élaborer et sélectionner le projet qu'ils souhaitent réaliser.
- ✓ Une **enveloppe de 530 000€** consacrée à cette première édition du budget participatif.
- ✓ **60 projets soumis par les habitant.e.s**, parmi lesquels 26 ont été retenus, dont 5 ont été regroupés par thème et/ou réorientés sur des projets existants.  
Soit **23 projets éligibles**.
- ✓ Montant total des 23 projets proposés: **965 500 €**.

# Rappel des 7 critères de recevabilité

- ➡ Répondant à l'intérêt général
- ➡ Entre dans une des 3 thématiques
- ➡ Se trouve dans l'espace public
- ➡ Entre dans le champs de compétence de la ville / sur un espace ou la ville est propriétaire
- ➡ Correspond à une dépense d'investissement et non de fonctionnement
- ➡ Est faisable techniquement
- ➡ Possède un cout inférieur à 530 000 €

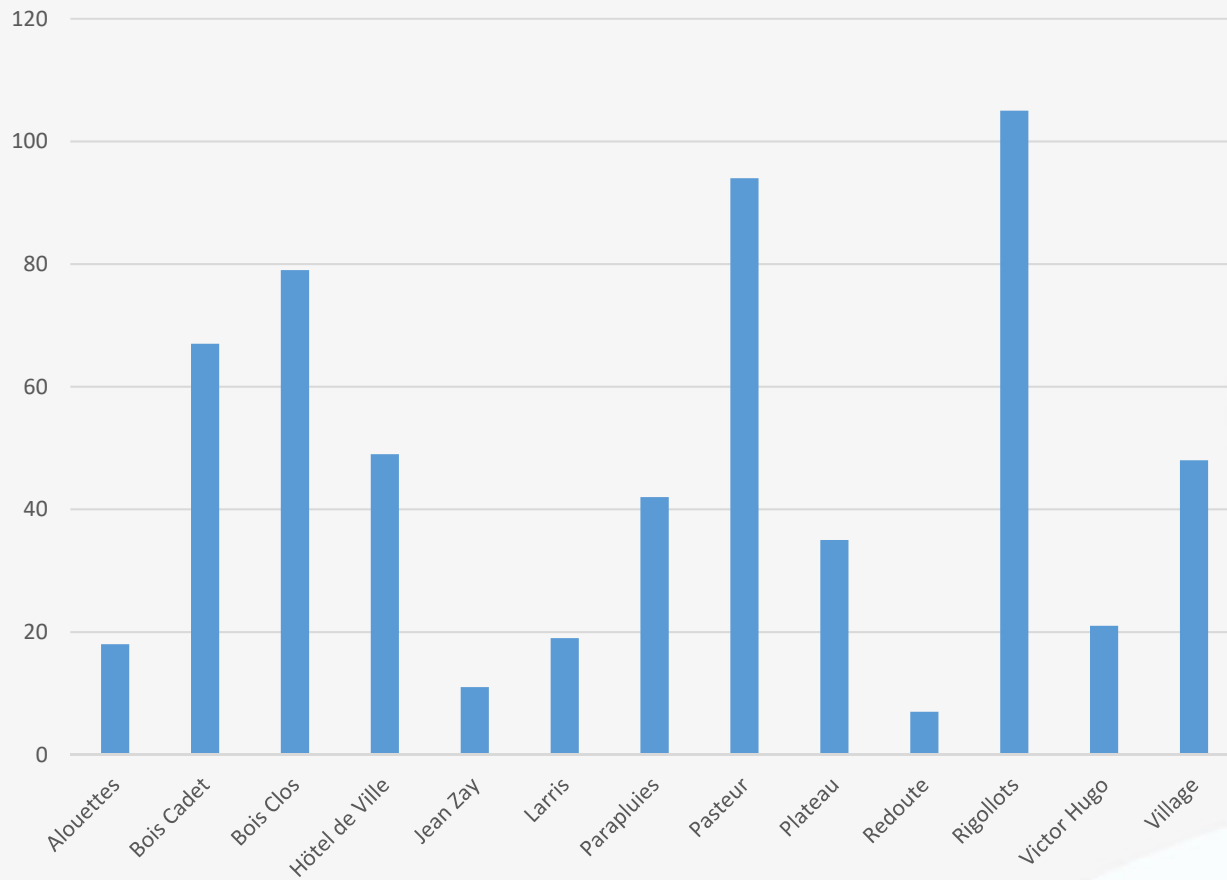
## Retour sur la consultation

- La consultation s'est déroulée durant 8 semaines, du 14 avril au 22 juin.
- Plusieurs possibilités pour participer :
  - ✓ Trois lieux pour voter dans la ville : à Hôtel de Ville, à la MDCVA et à l'Espace InterG
  - ✓ Vote en ligne
  - ✓ Urne itinérante sur les conseils de quartiers et lors des fêtes de la Madelon
- 1 240 votant·e·s ont participé à la consultation dont
  - ✓ 920 votant·e·s en ligne
  - ✓ 320 votant·e·s à l'urne



# 595 votants ont indiqué leur adresse postale

Repartition des 595 votant-e-s par quartier



## 2- Echanges sur la répartition de l'enveloppe budgétaire par rapport aux différents coûts des projets

➤ Deux suggestions de répartition du budget à discuter :

*100 000€ pour les projets estimés de – 10 000€*

*250 000€ pour les projets estimés entre 10 000€ et 50 000€*

*180 000€ pour les projets estimés de + 50 000€*

Ou

*100 000€ pour les projets estimés de – 10 000€*

*150 000€ pour les projets estimés entre 10 000€ et 50 000€*

*280 000€ pour les projets estimés de + 50 000€*

Et vous qu'en pensez-vous?

# 3 - Repenser le cahier des charges

- Modalités de dépôts de projet
  - ✓ En ligne
  - ✓ Formulaire papier
  - ✓ Accompagnement par un référent de quartier
- Thématiques
  - ✓ Projets de mobilier et/ou d'installation urbaine favorisant la convivialité, la solidarité et le lien social entre générations. Solidarité et lien social
  - ✓ Projets d'expression culturelle, d'infrastructure libre et le lien social entre générations. Le vivre ensemble!
  - ✓ Projets favorisant la santé, le bien-être et la nature en ville. Transition écologique.
- Scrutin de vote
  - ✓ 10 points à distribuer
  - ✓ Pas de limite d'âge

Et vous qu'en pensez-vous?



## 4 – Comment mobiliser plus d’habitant-e-s

### ➤ Pour déposer un projet :

- ✓ Diffuser l’information dans les quartiers
- ✓ Travailler avec les acteurs locaux (services de proximité, associations...)
- ✓ Aller à la rencontre des habitant-e-s : sorties d’école, initiatives festives...

### ➤ Pour la votation citoyenne

- ✓ Être présents sur les initiatives festives organisées par la ville
- ✓ Etre présents sur les sorties d’écoles
- ✓ Etre présents dans les équipements sportifs, culturels...

A vos post-its !!!

# Calendrier à venir

**Démarrage du  
prochain budget  
Participatif  
Janvier 2023**

**Votation citoyenne  
novembre  
/décembre 2023**

**Commission  
d'éligibilité fin  
septembre 2023**

**Dépôt des projets  
jusqu'au 15 avril  
2023**

**Etude des projets  
par les services  
du 15 avril au 15  
septembre 2023**

Fontenay-sous-Bois  
*une ville à vivre*



**MERCI POUR VOTRE  
PARTICIPATION**